



N° 18494-2019/1-ACTS/DJA

Date du : 17 juin 2019

Rapport de présentation

OBJET : projet de délibération modifiant la délibération n° 33-2019/APS portant désignation des représentants de la province Sud au sein de divers organismes et instances

PJ : un projet de délibération

I – Société néo-calédonienne d'énergie ENERCAL

Le 6 juin dernier, Mme Sonia Backès a été désignée pour représenter l'assemblée de la province Sud, au sein de la société néo-calédonienne d'énergie (ENERCAL). Afin d'éviter une situation de conflit d'intérêt, il est toutefois proposé de la remplacer pour siéger au conseil d'administration.

Organisme	Type de siège	Désignation actuelle à modifier	Désignation d'un représentant de l'assemblée de la province Sud à opérer
Société néo-calédonienne d'énergie (ENERCAL) Art. 149	Au conseil d'administration	1 titulaire (membre APS) - Sonia BACKES	- Guy-Olivier CUENOT

II – Société immobilière de Nouvelle-Calédonie SIC

Le 6 juin dernier, Mme Malfar-Pauga a été désignée pour représenter l'assemblée de la province Sud, à la commission d'attribution des logements de la société immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC).

L'article 27, de la délibération modifiée n° 34-98/APS du 10 juillet *portant réglementation des aides à l'habitat social dans la province sud*, prévoit que siège également au sein de cette commission le (la) président(e) de la commission provinciale de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire (HUAT). Or, c'est également Mme Malfar-Pauga qui a été désignée présidente de la commission HUAT.

Afin de pallier cette double désignation et remplacer Mme Malfar-Pauga, il est proposé de désigner un autre représentant de l'assemblée de la province.

Il est à noter que cette désignation doit respecter le principe de la représentation proportionnelle des groupes politiques (soit un conseiller du groupe Avenir en confiance).

Organisme	Type de siège	Désignation actuelle à modifier	Désignation d'un représentant de l'assemblée de la province Sud à opérer, dans le respect du principe de représentation proportionnelle
Société immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC) Art. 34	A la commission d'attribution des logements	- titulaire (membre APS) : Muriel MALFAR-PAUGA	- Alesio SALIGA

III – Commission spéciale relative à la délégation de service public pour le transport maritime de passagers vers l'île des Pins (DSP IDP)

Le 6 juin dernier, Mme Laura Vendegou et Mme Inès Kouathe ont été désignées pour siéger au sein de la commission spéciale DSP IDP.

Or, pour éviter tout risque de conflit d'intérêt, il est proposé de les remplacer.

Les désignations de cette commission s'effectuant dans le respect de la représentation proportionnelle au plus fort reste, elles doivent être remplacées, respectivement, par un élu du groupe Avenir en confiance et par un élu du groupe FLNKS-Sud.

Organisme	Type de siège	Désignation actuelle à modifier	Désignation de 2 représentants de l'assemblée de la province Sud à opérer, dans le respect de la représentation proportionnelle au plus fort reste :
Commission spéciale DSP IDP Art. 156	membre	2 titulaires (membres APS) - Laura VENDEGOU - Inès KOUATHE	- Naïa WATEOU - Mme/M.

IV – Remplacements demandés par le groupe Calédonie ensemble

Par courrier en date du 17 juin 2019, le groupe Calédonie ensemble souhaite modifier sa représentation au sein des organismes suivants, en remplaçant Mme Emmanuelle Khac par **Mme Magali Manuohalalo** :

Organisme	Type de siège	Désignation actuelle à modifier	Désignation de représentants de l'assemblée de la province Sud à opérer :
Comité consultatif d'action économique partie économie verte (CCAIE-EV) Art. 11	Membre	1 titulaire (membre APS) - Emmanuelle KHAC	Magali MANUOHALALO
Association « observatoire de l'environnement » (EIL) Art. 64	Conseil d'administration	1 titulaire (membre APS) - Emmanuelle KHAC	Magali MANUOHALALO
Commission consultative de la tenue commune Art. 110	Membre	1 titulaire (membre APS) - Emmanuelle KHAC 1 suppléante (membre APS) - Annie QAEZE	<i>Rappel : 1 titulaire et 1 suppléant par groupe politique</i> Magali MANUOHALALO
Commission consultative des bourses – études supérieures ou spécialisées Art. 111	Membre	1 titulaire (membre APS) - Emmanuelle KHAC 1 suppléante (membre APS) - Annie QAEZE	<i>Rappel : 1 titulaire et 1 suppléant par groupe politique</i> Magali MANUOHALALO

V – PROMOSUD, SEM TINA, SEM MEW ARA, STR CALEDONIA

Les remplacements au sein des organismes suivants sont demandés par le cabinet.

Organisme	Type de siège	Désignation actuelle à modifier	Désignation de représentants de l'assemblée de la province Sud à opérer
PROMOSUD Art. 21	Assemblée Générale Conseil d'administration	2 titulaires (membre APS) - Philippe BLAISE (AG et CA) - Sonia BACKES (CA)	- Naïa WATEOU (AG et CA) - Jean-Gabriel FAVREAU (CA)
SEM de TINA Art. 22	Conseil d'administration	1 titulaire (membre APS) - Gil BRIAL	- Marie-Jo BARBIER
SEM MEW ARA Art. 23	Assemblée Générale Conseil d'administration	2 titulaires (membres APS) - Yoann LECOURIEUX (AG et CA)	- Lionel BRINON (AG) - Brieuc FROGIER (CA)
STR CALEDONIA	Assemblée Générale Conseil d'administration	4 titulaires (membres APS) - Sonia BACKES (AG et CA) - Gil BRIAL (CA) - Philippe BLAISE (CA)	- Naïa WATEOU (AG et CA) - Jean-Gabriel FAVREAU (CA) - Guy-Olivier CUENOT (CA)

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.